

CONSEIL DE QUARTIER

Coteau-Malassis

Année 2019, n° 1 - 4 juin 2019

La réunion s'est tenue en présence de Philippe Beyssi référent du conseil de quartier Coteau-Malassis, adjoints au Maire et Albertino Ramael, conseiller municipal ,
Isabelle Agier, adjointe au Maire étant excusée,
Virginie Bourjat (Chef du service Environnement)
Nicolas Harscouet (Chef de service Entretien Exploitation)
Estelle-Vanessa Tchienehom Souguem (service Vie de Quartier) ainsi que 15 habitants.

Sommaire

- Propreté urbaine
- Organisation d'une journée citoyenne
- Point d'étape sur l'organisation de la fête de quartier
- Informations diverses

Propreté urbaine

Après une brève présentation des différents points à l'ordre du jour de M. Beyssi, Virginie Bourjat introduit le sujet de la propreté urbaine par une préoccupation qui interpelle un grand nombre de vitriots : les dépôts sauvages. En 2016, ils étaient au nombre de 11 000, 12450 en 2017 et 12500 en 2018.

Face à cette problématique et en tenant compte des signalements et autres retours des habitants lors des moments d'échanges (*Imagine Vitry, Conseil de quartier, Rencontre du Maire en bas de chez vous...*), la ville a adopté en octobre 2017, un « *plan de lutte contre les dépôts sauvages* ». Il a pour objectif d'accompagner la modification des comportements et la répression des incivilités.

Cela s'est traduit par de larges campagnes de communication (affichage sur les panneaux « point info », dossier de 8 pages dans le mensuel d'octobre 2017, nombreux articles sur les différents supports de communication de la ville, une information pratique liée à la gestion des déchets une fois par mois dans l'hebdo...) mais également par l'accompagnement des initiatives au sein des quartiers tel que les « Journées Citoyennes », ou encore la participation le 15 septembre dernier, au *World Clean Up Day* (journée internationale de ramassage citoyen). Toutefois la principale action de cet axe, est la création de la brigade propreté, effective depuis le mois de novembre dernier. Composée de 4 agents de terrain, elle a pour mission principale d'enquêter sur les lieux de dépôts sauvages afin d'identifier les éventuels contrevenants, mais également de sensibiliser et informer sur les dispositifs de gestion des déchets accessibles aux vitriots. Mme Bourjat précise que ces agents ne peuvent pas procéder à des verbalisations, en revanche lorsque les services parviennent à retrouver les riverains ou les entreprises en infraction, une mise en recouvrement est effectuée. Toujours sur le versant répressif, la vidéo protection sera expérimentée prochainement, sur des lieux de dépôts spécifiques.

Par ailleurs, une optimisation des services et dispositifs déjà existants a été amorcée. Virginie Bourjat indique par exemple que le numéro à appeler pour profiter du service d'enlèvement des encombrants, est désormais gratuit (0800 864 743). Egalement, l'amplitude horaire de la déchetterie mobile a été élargie, elle est dorénavant accessible jusqu'à 18h contre 14h auparavant. Toutefois, à terme, la volonté municipale est l'installation d'une déchetterie fixe sur le territoire. Des études sont en cours afin d'évaluer les possibilités d'implantation.



Une habitante souhaite savoir si le passage des services est immédiat lorsque le numéro d'appel dédié à l'enlèvement des dépôts est sollicité.

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96

M. Harscouet informe que certains des dépôts sont récurrents et donc intégrés aux parcours de ramassage des agents. Lorsque ce n'est pas le cas, les agents passent sur les lieux signalés dans les jours qui suivent. Un habitant suggère de supprimer les corbeilles de propreté au pied desquelles on constate un apport de dépôts, afin de limiter ces derniers.

Virginie Bourjat indique par ailleurs qu'un travail important est fait auprès des écoliers de la ville afin de les sensibiliser à l'importance du respect de la propreté de l'espace public, notamment par une activité de ramassage des déchets dans les cours de récréation. La mise en place du tri sélectif est également faite progressivement, et donne lieu à une animation spécifique auprès des élèves, au terme de laquelle leur est remis un diplôme.



Un riverain souhaite connaître les capacités d'actions de la municipalité, à l'endroit d'un propriétaire privée dont le terrain n'est pas entretenu et sert de décharge.

Madame Bourjat indique que la Ville peut s'appuyer sur le code de l'environnement pour obliger le propriétaire à nettoyer sa parcelle. Le cas échéant elle peut y procéder elle-même et lui facturer les frais engagés.

Une habitante aimerait savoir s'il est possible de revenir à l'ancienne procédure en cas de vol de container, c'est-à-dire, ne pas avoir à porter plainte au commissariat, et faire tout simplement une demande auprès de la Ville. M. Harscouet répond que cette procédure a été mise en place pour deux raisons: premièrement, afin d'éviter l'encombrement permanent des trottoirs, par les containers de riverains ne respectant pas les horaires de sorties, et deuxièmement, pour éviter les abus et demandes de remplacement sans raisons valables.

Organisation d'une journée citoyenne

Les habitants en présence décident d'organiser une journée citoyenne le 5 octobre prochain. Monsieur Beyssi propose la tenue d'un stand « propreté urbaine », dispensant des informations liées à la propreté urbaine et à l'environnement (passeport végétale, compostage individuel et collectif...). Une information sur la journée citoyenne sera dispensée, incitant les habitants du quartier à y participer.

Le service environnement mettra à disposition du matériel et des agents accompagneront l'initiative selon un parcours défini.

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96

Point d'étape sur l'organisation de la fête de quartier

Certains détails restent à confirmer, toutefois les contours de l'évènement sont arrêtés.

La fête de quartier aura lieu le samedi 28 septembre. Sur le même modèle que l'édition de 2017, elle prendra la forme d'un vide grenier, d'animations tout public (jeux en bois, maquillage, sculpture de ballons...) et de prestations artistiques. Un spectacle pour enfants sera également présenté dès 11h dans la salle Auber. Un espace restauration sera tenu par l'association Oasis qui proposera: poulet, frites, bokit (sorte de sandwich guadeloupéen) et boissons.

La FCPE Cachin-Malassis, organise son vide grenier à partir de 9h, l'après-midi sera consacrée aux animations avec des spectacles et initiations de danses proposés par trois associations du quartier. Le centre de loisir de quartier proposera aux jeunes intéressés, de participer à un tournoi de foot, sur le terrain sportif de la résidence (à confirmer). En clôture de ce moment festif, un concert de jazz/soul aura lieu à partir de 16h.

Pour répondre à vos questions

Travaux relatifs au Grand Paris Express

Suite aux demandes exprimées lors du conseil de quartier concernant le manque d'informations relatif aux travaux et à leur calendrier, les services de la ville ont demandé à la Société du Grand Paris la possibilité d'organiser une rencontre avec les riverains avant la fin de l'année. Cette dernière devrait permettre une plus grande visibilité sur les échéances à venir et leur impact sur la circulation, le stationnement et autres nuisances potentielles.

Squat 36-38 rue du Génie :

Le propriétaire à porter plainte et le processus permettant l'éviction des occupants est en cours. Les services de la ville suivent la situation et sont attentifs aux nuisances occasionnées.

Une opération immobilière serait en préparation afin d'y construire des pavillons. Toutefois, aucun permis de construire n'a pour l'instant été déposé.

Croisement rue Malassis, Bizet, Génie :

Un état des lieux de la voirie et du mobilier urbain a été effectué avant le début des travaux. L'entreprise s'est engagée à remettre à l'état initial en cas de détériorations.

Des aménagements de carrefours ont aussi été réalisés, pour permettre aux camions de tourner, notamment au carrefour Génie / Malassis.

Chats errants :

Au même titre que les chiens, les chats errants peuvent être récupérés par la police municipale avant d'être confiés à des associations de défense des animaux.

Plus d'informations sur le site web de la Ville: www.vitry94.fr

(rubrique: quartier)

- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96

Un nouveau terrain sportif de proximité

Au printemps 2020, dans le prolongement du square Chabrier, un tout nouvel équipement sera inauguré dans votre quartier. Destiné aux jeunes de 8 à 14ans, il permettra la pratique ludique du foot et du basket.

Le 12 juin dernier, lors d'une réunion publique, les riverains du futur projet ont pu discuter avec les services de leurs souhaits d'aménagement. Concernant le mobilier, ils ont fait le choix de la présence de chaises et de deux assis-debout, et d'agrès sportif intergénérationnel de type vélo elliptique et presse, Pour les plantations, ils ont souhaité la présence d'une végétalisation comestible, dans la continuité du verger.

Les travaux devraient débuter en novembre.

